

La MMQ termine son deuxième exercice avec des résultats reluisants

Linda Daoust
Directrice générale et
chef de l'exploitation
La Mutuelle des municipalités du Québec

Tout comme lors de l'exercice précédent, la MMQ a enregistré d'excellents résultats en 2005. Addition de nouveaux membres, volume de primes et bénéfices accrus, intensification des activités de prévention sont parmi les points marquants qui ont ponctué l'année. Petit à petit, le monde municipal file vers l'atteinte de son objectif ambitieux : tirer parti du principe de la mutualité pour dénouer les enjeux de l'assurance des municipalités.

Le phénomène MMQ a toutes les allures d'une vague de fond. Depuis la fin de 2003, 863 municipalités, MRC et régies intermunicipales ont adhéré au projet mutualiste; un nombre que les municipalités fondatrices avaient prévu atteindre au terme de la décennie. Cet écart positif dans les adhésions se traduit depuis deux ans par des résultats supérieurs aux rendements espérés sur plusieurs fronts.

L'exercice de 2005 a produit des résultats fort enviables. Son volume de primes souscrites a atteint 21,3 millions de dollars, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'année 2004. Son bénéfice net a progressé considérablement pour s'établir à 1,9 million de dollars, et ce, malgré le gel de sa tarification et le maintien d'une approche conservatrice en ce qui a trait à l'établissement de ses provisions pour sinistres. Tous ces résultats la place en excellente position pour le prochain exercice.

Prévention

S'il est un rôle sur lequel la MMQ a mis l'accent en 2005, c'est évidemment celui d'agir en partenaire de ses membres dans la recherche et la mise en œuvre de mesures préventives. Tout au long de l'année, l'entreprise a coordonné des visites de prévention auprès de quelque 400 municipalités. Elle a en outre répondu aux 475 demandes de conseils que lui ont adressées ses membres par téléphone.

Conséquemment, la MMQ a procédé à l'embauche de deux nouveaux conseillers en prévention. L'un

d'eux se spécialise dans les lois et règlements qui encadrent l'émission des permis municipaux. Son arrivée a permis la tenue de plusieurs ateliers de perfectionnement, notamment à propos du fameux règlement Q.2, r.8. Le second conseiller recruté possède une expertise de pointe dans le domaine de la prévention des incendies. Ses interventions consistent en partie à guider les membres de la MMQ dans l'application des paramètres de leur schéma de couverture de risques.



MMQ

Linda Daoust

Une police adaptée

Durant l'année, la MMQ a également consacré de nombreux efforts à la révision de ses normes de souscription et de prévention. Cet exercice lui a permis d'entreprendre la rédaction d'un nouveau contrat d'assurance entièrement adapté aux besoins des municipalités. Ce nouveau contrat exclusif sera offert au cours de l'année 2006.

Optimisme

Forte des résultats reluisants qu'elle obtient depuis deux ans, la MMQ aborde l'avenir avec optimisme. Elle souhaite toutefois croître avec prudence afin de préserver le niveau de rentabilité et les excellents résultats techniques enregistrés jusqu'à maintenant.

La réalisation des objectifs de la MMQ passe par la consolidation de sa masse critique, certes, mais son plus grand défi demeure celui d'amener tous ses membres à intégrer la prévention au cœur de leurs pratiques courantes. C'est pourquoi elle continuera de multiplier les gestes visant à les aider à prévenir le plus grand nombre de sinistres possible.

La MMQ est une jeune entreprise vigoureuse. Sa performance se situe au-delà des attentes les plus optimistes. Ses membres fondateurs peuvent se féliciter de leur audace. Le succès précoce de la MMQ constitue une immense source de motivation pour les années à venir.